

REPAS FIN D'ANNEE BRIGADES ET JOURNALIERS

2025

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CSE a décidé de renouveler l'expérience et offrira un repas (hors temps de travail) pour chaque salarié posté et journalier à hauteur de **30€/personne.**



Organisation dans les équipes et les ateliers
Désigner un responsable dans son équipe qui devra apporter au bureau du CSE la liste nominative des participants avec émargement de présence ainsi qu'un devis indiquant le montant pour obtenir le paiement. Une fois le paiement réalisé, la facture acquittée devra être transmise obligatoirement au bureau du CSE.

**LE REPAS DEVRA ETRE PRIS
ENTRE LE 2 NOVEMBRE 2025
ET LE 31 JANVIER 2026**



Bonnes fêtes à tous